



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 2 JUIN 2022

* _ * _ *

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.21.349** relatif aux contrats de partenariat public-privé concernant les collectivités territoriales, leurs groupements et les personnes morales de droit public relevant des collectivités territoriales.

Approuvé sous réserve de tenir compte
des observations soulevées à son sujet après leur examen.

2. **Projet de décret n° 2.21.350** relatif au comité permanent chargé des projets de partenariat public-privé concernant les collectivités territoriales, leurs groupements et les personnes morales de droit public relevant des collectivités territoriales.

Approuvé.

3. **Projet de décret n° 2.22.127** modifiant et complétant le décret n° 2.05.178 du 22 rabii I 1427 (21 Avril 2006) fixant les conditions d'accès au concours des attachés de justice, le programme des épreuves, leur notation ainsi que les modalités de l'examen de fin de formation desdits attachés.

Approuvé sous réserve de maintenir à 30 ans au plus l'âge de candidature
pour les personnes n'appartenant pas au corps des greffiers.

4. **Projet de décret n° 2.22.393** portant suspension de la perception du droit d'importation applicable à certaines graines oléagineuses et aux huiles brutes.

Approuvé.

Accord international :

- **Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République des Philippines, fait à Rabat le 17 mars 2022.
- **Projet de loi n° 25.22** portant approbation de cet Accord.

Présentés au Conseil préalablement
à leur soumission au prochain Conseil des Ministres.

* _ * _ *

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur du Budget, de l'Équipement et des Services de l'État gérés de Manière Autonome au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse.
- La Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de Settat.